



Le

# Phare



Sainte-Anne-de-Sorel

Bulletin municipal

VOL. 29 • N° 01 • PRINTEMPS 2019



*Pierre Girard, artiste peintre*

Le maire vous informe	2-3
À mettre à votre agenda	3
Le Conseil vous informe	4
Urbanisme	5-6
Les collectes	6
Loisirs	6-8
Environnement	9-10
Divers	11
Du côté de l'église	11
Penser et agir aînés MADA	12-13
Publicité	13-15
Vos animaux	15
À conserver	15
Inscription Terrains de jeux	16



**M. MICHEL  
PÉLOQUIN**  
Maire

## Retour sur le budget 2019

Le Conseil municipal a adopté, en décembre dernier, le budget pour l'année 2019. J'aimerais souligner certains éléments de ce budget. Les dépenses courantes prévues pour 2019 sont de 2 801 703 \$ comparativement à des dépenses de 2 869 559 \$ pour le budget de l'année précédente, ce qui correspond à une baisse 2,36%. J'ai comparé le budget de 2019 avec celui de 2013. Les dépenses prévues au budget de 2013 étaient de 2 809 034 \$. Les dépenses d'opérations de 2019 sont donc légèrement plus basses que celles de 2013. Entretemps, nous avons connu deux nouveaux rôles d'évaluation qui sont venus modifier la situation fiscale de chaque propriété. À chaque nouveau rôle d'évaluation, il y a des gagnants et malheureusement aussi des perdants. Au dernier rôle, ce sont surtout les propriétés agricoles qui ont été perdantes alors que par les années passées, c'était principalement les propriétés riveraines du fleuve qui subissaient de substantielles augmentations de valeur.

Les tarifs pour les égouts et la consommation de l'eau sont demeurés les mêmes, soient 168 \$ pour les égouts, 89 \$ de base pour l'eau et 0,54 \$ le m<sup>3</sup> pour la consommation. Pour les matières résiduelles, le tarif est passé de 142 \$ à 139 \$. Tous les autres tarifs pour les différents services de la municipalité tels que les camps de jour et les stationnements pour les descentes de bateaux sont demeurés les mêmes.

La valeur de la propriété moyenne dans la municipalité est passée de 188,802 \$ en 2018 à 195,800 \$ en 2019, pour une augmentation de 3,7%. Le compte de taxe de cette même propriété est passé de 2 149,57 \$ à 2 187,88 \$ pour une augmentation de 1,8%.

À l'automne dernier, des dirigeants locaux de l'Union des producteurs agricoles ont rencontré les membres du Conseil pour faire part de leur demande de déterminer un taux de taxe moindre pour les propriétés agricoles. Évidemment, une diminution de taux pour les propriétés agricoles se traduirait par une augmentation pour les autres propriétés non agricoles. Les membres du Conseil sont d'avis qu'appliquer une réduction de taux pour un groupe serait inéquitable pour les autres résidents de la municipalité. Le Conseil est d'avis que c'est l'ensemble des citoyens du Québec qui doivent supporter les propriétés agricoles et non seulement les citoyens des municipalités rurales. Les citoyens des grandes villes bénéficient aussi de l'agriculture. Le Conseil appuie les demandes de l'UPA dans leur revendication auprès du gouvernement provincial pour que soit bonifiée l'aide aux propriétaires de terres en culture.

Le Conseil a aussi adopté son **programme triennal d'immobilisations**. Ce programme consiste à prévoir quels seront les travaux d'infrastructures nécessaires à venir. Principalement, le Conseil a comme objectif de réaliser, dans les trois prochaines années, la stabilisation de la rive sur un tronçon du chemin du Chenal-du-Moine, le pavage des rues de la Rive, Ménard, et Paul, le renouvellement et le prolongement du réseau d'aqueduc et du réseau d'égout sur l'île d'Embarras et le renouvellement des infrastructures des rues Ménard, Saint-Michel, Avelin-Péloquin et Curé-Vanasse.

## Dossier des zones inondables

La municipalité a reçu, en début avril, les résultats des dernières études nécessaires pour aller de l'avant dans notre démarche visant une révision des cotes d'inondation. Le dossier est maintenant complet. Notre demande de révision des cotes du schéma d'aménagement sera déposée au cours du mois de mai auprès de la MRC de Pierre-De Saurel. La MRC devra ensuite obtenir l'aval du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avant de permettre la mise en force des nouvelles cotes.

## Égout et aqueduc de l'île d'Embarras

Comme je l'écrivais dans *Le Phare* de l'automne dernier, le processus est toujours en cours afin d'obtenir, du Ministère de l'Environnement, l'autorisation de procéder aux travaux de renouvellement et prolongement du réseau d'aqueduc, et la mise en place d'un réseau d'égout sur l'île d'Embarras.

## Construction d'un nouveau centre de service municipal et d'une salle communautaire

Le Conseil municipal a adopté, lors de l'assemblée du 1<sup>er</sup> avril dernier, un règlement d'emprunt de 3 799 064 \$ pour procéder éventuellement à la construction d'une nouvelle mairie et d'une salle communautaire sur le terrain autrefois occupé par le théâtre du Chenal-du-Moine. De ce montant de 3 799 064 \$ seront déduites toutes les aides financières gouvernementales. Le Conseil a comme objectif d'obtenir pour ce projet de l'aide financière représentant un minimum de 75% des coûts. La municipalité est donc actuellement en mode recherche de programmes gouvernementaux de subventions pour ce genre de projet.

## Conteneurs à déchets de la mairie

Nous rappelons que les conteneurs à déchets situés près de la mairie sont dédiés aux utilisateurs de chalets des îles. De plus, il est strictement interdit de laisser des déchets par terre aux alentours des conteneurs.

Les gros déchets doivent être apportés à l'**Écocentre** situé à Sorel-Tracy (3145, rue Joseph-Simard).  
*Nous demandons la collaboration de tous pour maintenir la propreté de notre municipalité.*

Pour terminer ce mot du maire, j'aimerais au nom des membres du Conseil et des employés de la municipalité souhaiter à tous une *excellente saison estivale*.

*Michel Péloquin*  
Maire



L'ÉQUIPE

Le Phare

### Bulletin municipal d'information

Publié : 3 fois par année  
Distribution : Postes Canada  
Tirage : 1 450 exemplaires

### Collaboration :

M. Maxime Dauplaise  
Mme Chantal Laferrière  
Mme Myriam Cournoyer  
M. Roger Soulières  
Mme Michèle Bérubé

### Gestion de l'information, infographie et impression :

Les Publications Municipales  
Sans frais: 1 877 553-1955



# CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Avant la modernisation



Après la modernisation



La solution retenue par la municipalité permettra de donner une seconde vie aux luminaires existants.

Dans un souci environnemental, l'ensemble du réseau d'éclairage sera modernisé, et les luminaires de type « tête de cobra » composé entièrement d'aluminium et toujours en très bon état seront convertis au DEL. En effet, suite à un projet pilote sur différentes rues pour tester de nouvelles ampoules DEL, le Conseil municipal a donné son aval afin de procéder à la modernisation de l'éclairage public, investissant moins de 100 000 \$ pour la conversion de 245 luminaires HPS. Chacun des luminaires actuels sera nettoyé et l'ampoule HPS sera remplacée par une ampoule DEL.

Les avantages du DEL sont considérables et le choix de cette technologie s'inscrit dans une démarche de développement durable. De plus, la solution retenue par la municipalité permettra de donner une seconde vie aux luminaires existants. Il s'agit d'une solution respectueuse de l'environnement qui permet la revalorisation de luminaires d'excellente qualité, tout en répondant favorablement aux enjeux de sécurité routière. Caractérisée par sa durée de vie 5 fois supérieure à celle des ampoules originales, la technologie DEL nous permettra de réaliser des économies récurrentes d'énergie (un minimum de 10 000 \$) et d'entretien (5 000 \$) par année.

Les travaux de modernisation ont débuté à l'automne 2018 et se termineront en mai prochain.



## À METTRE À VOTRE AGENDA

### HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Les heures régulières d'ouverture du bureau sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

L'horaire d'été entrera en vigueur pour la période estivale soit du 21 mai au 15 octobre 2019,

Le bureau sera ouvert :

lundi au jeudi : 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

vendredi : 8 h 15 à 11 h 45

*NOTE : le bureau municipal est ouvert tout l'été sans interruption.*

### Le bureau municipal sera fermé lors des prochains congés fériés suivant :

Lundi 21 mai 2019	Journée nationale des Patriotes
Lundi 24 juin 2019	Fête de la Saint-Jean
Lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2019	Fête du Canada
Lundi 2 septembre 2019	Fête du Travail

### ÉCHEANCE DES TAXES :

- 21 juin 2019
- 20 septembre 2019

### CALENDRIER 2019 DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires de l'année 2019 auront lieu les lundis suivants, à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel :

- 6 mai
- 3 juin
- 2 juillet
- 26 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre



**PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES - 2019**

<b>REVENUS</b>	<b>2019</b>
Taxe foncière générale (0,86 \$)	2 481 981 \$
Taxe foncière générale immeubles (1,31 \$) non résidentiels	50 544
Surtaxe remembrement	2 000
Répartitions locales	38 274
Eau (89 \$ / rés. / 0,54 \$ mc)	242 993
Egout (168 \$ / rés.)	211 176
Matières résiduelles (139 \$)	187 440
Compensation de taxes immeubles gov. Québec	226
Compensation taxes imm. Affaires sociales	16 650
Compensation de taxes immeubles gov. Canada	2 775
Autres services rendus	79 800
Permis (Urbanisme)	7 500
Droits de mutations immobilières	50 000
Amendes et pénalités	7 500
Intérêts	11 100
Transferts	38 149
<b>TOTAL :</b>	<b>3 428 108 \$</b>

**CHARGES**

Conseil municipal	102 945 \$
Application de la loi	23 500
Gestion financière et administrative	453 436
Élections-Référendums	5 000
Évaluation	61 600
Administration générale (autres)	750
Sécurité publique	236 962
Centre animalier	8 500
Protection contre l'incendie	307 848
Sécurité civile	5 000
Voirie municipale	306 656
Enlèvement de la neige	126 599
Éclairage de rues	21 000

Circulation et stationnement	23 500	Loisirs : centres communautaires (Maison des jeunes)	13 811
Transport adapté et collectif	57 300	Patinoires / glissade	1 500
Approvisionnement / traitement de l'eau	108 408	Port de plaisance, quais, bâtiment sanitaire	18 450
Réseaux de distribution de l'eau	68 940	Parcs, camp de jour et jeux d'eau (Supralocal inclus)	132 291
Traitement des eaux usées	82 331	Contribution organismes sportifs	8 500
Réseaux d'égouts	125 440	Activités culturelles	17 500
Enlèvement et élimination des matières résiduelles	185 881	Frais de financement	164 800
Entretien des cours d'eau	7 000	<b>Sous-total :</b>	<b>2 801 703 \$</b>
Logement social O.M.H.	7 000	<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Aménagement, urbanisme et zonage	89 605	Remboursement en capital	427 265
Promotion et développement économique (CLD)	29 650	Immobilisations	199 140
		<b>TOTAL :</b>	<b>3 428 108 \$</b>

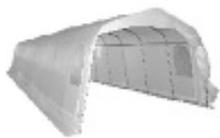
<i>Année</i>	<i>Taux</i>	<i>Base de calcul Rôle d'évaluation total imposable</i>	<i>Résultat Revenus de taxes</i>
2017	0,90 \$/100 1,31 \$/100 (commerces)	2 354 294 \$ 60 182 \$	2 414 476 \$
2018	0,87 \$/100 1,31 \$/100 (commerces)	2 321 560 \$ 59 480 \$	2 381 040 \$
2019	0,86 \$/100 1,31 \$/100 (commerces)	2 481 981 \$ 50 544 \$	2 532 525 \$

**EXEMPLE COMPARATIF POUR UNE PROPRIÉTÉ MOYENNE**

	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
<b>COMPTE DE TAXES</b>	<b>Rôle 2016-2017-2018 Valeur 188 802 \$</b>	<b>Rôle 2019-2020-2021 Valeur 195 800 \$</b>
Taxes à l'évaluation	1 642,57	1 683,88
Égout	168,00	168,00
Eau - Tarif de base	89,00	89,00
Eau - au compteur - pour 200 m <sup>3</sup>	108,00	108,00
Matières résiduelles	142,00	139,00
<b>TOTAL:</b>	<b>2 149,57</b>	<b>2 187,88</b>

**RÉSUMÉ COMPARATIF 2018-2019**

	<b>2018 - \$</b>	<b>2019 - \$</b>	<b>Écart - \$</b>	<b>%</b>
ÉVALUATION FONCIÈRE MOYENNE	188 802	195 800	6 998	3.7
COMPTE DE TAXE AVEC SERVICES	2 149,57	2 187,88	38,31	1.8



## ABRIS ET GARAGES DÉMONTABLES

L'article 55 du règlement de zonage n° 436-2009 permet aux citoyens l'installation d'abris hivernaux durant la période du 15 octobre au 15 avril suivant, sur un terrain déjà occupé par un bâtiment principal. Des règles doivent cependant être respectées dans l'installation de ces abris.

Maximum de 3 abris ou garages démontables en respectant les conditions suivantes :

- 1- Maximum de 2 abris ou garages en cour avant ou latérale
- 2- Marge avant de 1,5 mètre et marge latérale de 1,0 mètre
- 3- Revêtement en bon état et d'une seule couleur
- 4- Le toit et les murs doivent être revêtus d'une toile spécifique approuvée ACNOR ou l'équivalent.

Ces abris ou garages doivent être démontés pour le 15 avril, incluant la structure.

**Après le 15 avril**, un seul abri ou garage démontable est permis dans la cour arrière ou latérale en respectant les marges avant, latérale et arrière, ainsi que des règles spécifiques touchant la superficie, la hauteur et le revêtement utilisé. L'inspecteur municipale est toujours à votre disposition pour des renseignements supplémentaires à ce sujet.

## ARROSAGE DES PELOUSES ET LAVAGE DES VÉHICULES

Veillez prendre note qu'en vertu de notre règlement municipal no 471-2012 :

### Arrosage extérieur :

L'arrosage extérieur des pelouses est permis durant la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> septembre entre 20 h et 23 h les jours suivants :

- Les jours pairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique pair;
- Les jours impairs du calendrier pour les immeubles portant un numéro civique impair;
- Nul ne peut utiliser à la fois plus d'un boyau ou plus d'un arrosoir automatique.



### Lavage des véhicules :

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

## SUIVI DU DOSSIER DES PISCINES

Voilà maintenant près de 4 ans que la Municipalité fait des inspections relativement à la sécurité des piscines résidentielles. *Cette campagne a été une réussite car les Sainte-Annois prennent la sécurité des enfants à cœur.* De nombreuses piscines avaient des correctifs importants à apporter. Avec des délais raisonnables et une approche active, nous avons travaillé avec vous pour vous aider à corriger la situation.

Seulement un dossier en lien avec cette campagne de sécurité a été entendu par la cour municipale de Sorel-Tracy. Il y a beaucoup de changements en lien avec les piscines hors-terre car cela se monte et démonte rapidement, et parfois les changements apportés entraînent une non-conformité au règlement de zonage. **AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX EN LIEN AVEC VOTRE PISCINE, APPELLEZ-NOUS!**

## FEU DE FEUILLES OU DE BRANCHES

Le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est desservi par le Service de Sécurité Incendie de la ville de Sorel-Tracy. Ils sont également habilités à faire appliquer le règlement concernant le brûlage.

Si vous désirez faire un feu sur votre terrain (autre qu'un feu de foyer), contactez le service des incendies pour obtenir un permis à cet effet et les conseils nécessaires afin de procéder en toute sécurité, c'est gratuit!

**POUR OBTENIR UN PERMIS DE BRÛLAGE :**  
(450) 780-5600 poste 5235  
**SERVICE D'INCENDIE : 9-1-1**

## PROPRETÉ DES TERRAINS ET DES PROPRIÉTÉS

En vertu des règlements municipaux et afin de garder vos propriétés propres, nous vous invitons à nettoyer vos terrains des

branches, des feuilles mortes et des rebuts laisser par la crue des eaux. (lorsque possible) etc.

Ainsi chacun d'entre vous contribuerez à un milieu de vie agréable à côtoyer.

**La collaboration de tous est importante.**



## SUIVI DES INSPECTIONS DES POMPES

En 2018, il a été débuté une première tournée de toutes les propriétés afin de vérifier vos installations.

À ce jour, de nombreux citoyens ont apporté les correctifs demandés et nous vous remercions de votre précieuse collaboration. Nous avons visité 1 152 propriétés et on dénombre près de 72% de maisons conformes. Toutefois, **les inspections sont toujours en cours** afin que tous les citoyens apportent leurs correctifs **d'ici juin 2019**. En vertu du règlement 220-1987 relatif aux branchements à l'égout, quiconque qui commet une infraction est passible d'amende variant **entre 100 \$ à 300 \$ plus les frais de la cour.**

Aussi, les propriétés des rues suivantes seront inspectées dans les prochaines semaines soit la rue Avelin-Péloquin, la rue Curé-Vanasse et du 2 au 39, rue de la Rive.

*Michèle Bérubé*, urbaniste  
Inspecteur en bâtiment et en environnement.

**CHICANE ?** \* À BOUT DE RESSOURCES ?  
**BESOIN D'AIDE ?**

UNE OPTION DE PLUS POUR RÉSOUDRE VOTRE CONFLIT S'OFFRE À VOUS

**CONFIDENTIEL ET GRATUIT**

UNE UNITÉ DE MÉDIATION CITOYENNE AYANT REÇU  
UNE FORMATION EST DISPONIBLE POUR VOUS AIDER

**N'ATTENDEZ PLUS. CONTACTEZ ACCES MÉDIATION CITOYENNE PIERRE-DE SAUREL.**

**ON PEUT VOUS ACCOMPAGNER**



**450 746-0954**



# ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT D'URBANISME

Le règlement numéro 534-2019, modifiant le règlement du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 445-2010 est maintenant applicable partout sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel.

Cet hiver, le comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) a été saisi d'analyses préliminaires pour des dossiers pour du développement et des subdivisions de lots. Toutefois, cela a fait réaliser que les normes au règlement de zonage sont très permissives au niveau de l'architecture et très restrictives au niveau des alignements. Afin d'assurer une harmonie avec

les propriétés existantes et les constructions à venir, le règlement du P.I.I.A a pour but d'assurer une cohérence du cadre bâti.

Le Conseil municipal a donc adopté le 3 avril dernier un P.I.I.A qui s'adresse **aux bâtiments principaux et accessoires** (garage, cabanon) dans les interventions suivantes : construction, reconstruction, relocalisation, agrandissement, rénovation extérieur.

Ce règlement possède des critères et des objectifs plutôt que des normes.

**Prenez de l'avance dans vos demandes de permis car votre permis suivra les étapes suivantes :**

- 1) analyse de votre demande par le C.C.U,
- 2) analyse de la demande auprès du Conseil municipal lors des séances mensuelles,
- 3) finalement délivrance du permis auprès de l'inspecteur municipal.

La municipalité souligne le bon travail effectué par les membres du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) composé de Messieurs Yves Ayotte, Yvon Descheneaux, Normand Desrosiers, Guy Lambert, Simon Latraverse, Yves Mandeville et Roger Soulières et les remercie sincèrement.



# ÉCOCENTRE

**L'Écocentre est ouvert du mercredi au dimanche de 9 h à 16 h 15.**

Il est situé au 3145, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy.  
Téléphone : 450 746-4559 ou 450 908-0784

### Voici un bref résumé des matières acceptées

- ✓ **Résidus de construction, de rénovation et de démolition :** Bardeau d'asphalte, bois, béton, brique, ciment, isolant, gypse, pierre, métaux, portes, fenêtres, terre;
- ✓ **Matières recyclables :** carton, papier, plastique, verre;
- ✓ **Pneus;**
- ✓ **Résidus verts :** branches, gazon, tourbe et résidus de jardin;

- ✓ **Résidus domestiques dangereux (RDD) :** Aérosols, acides, batteries, bonbonnes de propane, chlore, diluant, huiles, néons, peinture, piles, solvants, etc.

*Vous pouvez aussi déposer des électroménagers, des meubles ou tout autre bien encore en bon état pour favoriser le réemploi.*

En cas de doute, consulter l'outil de tri disponible sur [www.missionreduction.com](http://www.missionreduction.com) et sur l'application mobile MRC de Pierre-De Saurel + (Google Play, App Store, Window Store).

### MATIÈRES REFUSÉES :

- ✗ Les matières putrescibles : les jeter dans le bac brun;
- ✗ Terre contaminée;
- ✗ Bisphényles polychlorés (BPC);
- ✗ Armes, explosifs et feux d'artifices;
- ✗ Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.

Une preuve de résidence est requise.



# VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE SAMEDI 18 MAI 2019

**AU 1665, CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE**  
(Emplacement ancienne Grange du Survenant)

De 9 h à 17 h - Gratuit - Beau temps, mauvais temps  
Apporter vos tables ou location de tables au coût de 10 \$

**Ouvert à tous les gens de la région!**

2<sup>e</sup> édition





## PERMIS VENTE DE GARAGE

Les ventes de garage sont autorisées **3 fois par année**.

Elles sont « gratuites » la fin de semaine de la fête des Patriotes (18 mai 2019) ainsi que la fin de semaine de la fête du Travail (2 septembre 2019) un certificat d'autorisation est tout de même nécessaire.

Une fois par année la vente peut se tenir à la date de votre choix et un certificat d'autorisation est délivré au coût de 15 \$.

**Une vente de garage est valide pour trois jours consécutifs.**

## RAMPES DE MISE À L'EAU

Trois rampes de mise à l'eau sont offertes aux plaisanciers sur le territoire de la municipalité.

Le permis de stationnement annuel valide est obligatoire afin d'utiliser le stationnement de la rampe de mise à l'eau du Quai Fédéral (Quai de Sainte-Anne) situé sur la rue du Quai à Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que pour utiliser le stationnement des rampes de mise à l'eau du secrétariat municipal de Sainte-Anne-de-Sorel situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine.

Le coût du permis est de **55 \$** plus taxes pour les propriétaires et résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et de **(150 \$** plus taxes pour les non-résidents) et est disponible au secrétariat municipal. Le permis de conduire et le certificat d'immatriculation du véhicule sont exigés lors de l'acquisition du permis.

De plus, un **billet de stationnement journalier** (*uniquement pour le stationnement situé au secrétariat municipal*) peut être émis par l'horodateur situé sur le terrain du secrétariat.

Le coût est de **20 \$** par jour.

Nous comptons sur votre collaboration afin de stationner votre automobile et remorque aux endroits prévus à cette fin.

Le permis de stationnement annuel coûte **55 \$ + tx** pour l'année 2018.

Le permis de stationnement annuel coûte **150 \$ + tx** pour tout autre intéressé.

Le billet de stationnement journalier coûte **20 \$** pour une journée normale soit de : 24 h à 23 h 59.

## TERRAIN DE TENNIS

Un terrain de tennis est aménagé à l'entrée du camping (1686, chemin du Chenal-du-Moine). Il est réservé uniquement pour les résidents de Sainte-Anne-de-Sorel et les campeurs. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de **25 \$** en vous présentant au secrétariat municipal.

La clé est non transférable;

elle doit demeurer en la possession du détenteur.

Elle doit être retournée à la fin de la saison estivale pour être remboursée soit **avant le 1<sup>er</sup> novembre**.

## VISITE DU MAIRE

Les élèves de la classe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de Philippe Destrempe, enseignant à l'école Sainte-Anne-les-Îles, se familiarisent avec le monde politique.

Le 9 avril dernier, ils ont accueilli le maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, Michel Péloquin et la conseillère du district n° 3, Myriam Cournoyer.

*Une belle expérience pour tous!*



# LE PHARE DES JEUNES

Maison des jeunes de Ste-Anne-de-Sorel

La Maison des jeunes offre aux adolescents de Sainte-Anne-de-Sorel et des environs un lieu personnalisé pour se rencontrer, communiquer et vivre des expériences avec des adultes significatifs pour eux.

### HEURES D'OUVERTURE :

Judi : 18-21h  
Vendredi : 18-22h  
Pédagogique : 13-22h  
Samedi : 13-22h  
Dimanche : 13-16h  
\*ouvert aux 11 ans\*

### HEURES D'OUVERTURE PÉRIODE ESTIVALE 2019

\*ouvert pour les jeunes de 11 à 17 ans \*

Mardi : 13-22h  
Mercredi : 13-22h  
Judi : 13-22h  
Vendredi : 13-22h  
Samedi : 13-22h

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Facebook : Maison des jeunes Sainteannedesorel



Téléphone : 450 808-2010

La Maison des jeunes fait la collecte de canettes vides ! Nous vous invitons à venir les déposer au 748 chemin du Chenal-du-Moine.

# Fête des Sainte-Annois

Apportez vos chaises et vos breuvages, *participez en grand nombre, c'est gratuit!*

**C'est une invitation à cette fête estivale pour tous les citoyens de 0 à 99 ans!!!**

**Date de l'événement :** samedi **24 août** ou 25 août (en cas de pluie)

**Lieu :** Terrain des jeux d'eau situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine

**Début de la fête :** 15 h

**Jeux gonflables, animation et plus encore!**

**Souper :** 17 h avec épis de maïs, hot dogs et friandises

Tous les résidents sont bienvenus à la fête qui se veut un beau moment de retrouvailles et de célébration dans la joie.

*Lors de cette journée, nous soulignerons l'arrivée des nouveaux résidents qui auront été préalablement invités à participer à la fête.*

**Tous ensemble partageons notre fierté de vivre à Sainte-Anne-de-Sorel!**



# Défi Santé



*Dans notre belle municipalité,  
nous avons à cœur notre santé!*

**www.defisante.ca**

## Samedi 27 avril

9 h à midi

Clinique de Football / Viens bouger et viens t'amuser

Tout en pratiquant le football avec les coaches Junior Laferté et Harold Turbide et votre conseiller du district 4, Luc Latraverse.

Où : Au terrain de football du Centre Germaine-Guèvremont.

## Dimanche 28 avril

10 h 30 à 11 h 30

Pour clôturer ce beau Défi Santé des Sainte-Annois une **marche familiale de 1 km** et un ruban de participation vous sera remis, ainsi qu'une collation santé.

Cette marche est organisée par Guy Lambert, votre conseiller du district n° 2.

## MERCI À TOUS POUR LES NOMBREUSES ACTIVITÉS :

- Comité loisirs pour son implication
- La Maison des Jeunes pour son implication
- Myriam Chevigny / Gym douce pour aînés
- Adam Leblanc-Bourque et Charles Tremblay / hockey Cosom
- Simon Lacourse et Thomas Dufour / basketball pour adultes
- Catherine Paul / entraînement familial et sa conférence
- Bianca Beauchemin et les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années / parcours RIGOLO
- Karoline English yoga / cours de yoga
- Mélanie Éthier / cours de zumba pour adultes
- Les Ateliers *je suis capable* / activité avec les aînés
- Les coaches du football pour la clinique / Junior Laferté, Harold Turbine et Luc Latraverse
- G.E.S.T. (Groupe d'entraide Sorel-Tracy) / collations

## KAROLINE ENGLISH YOGA



Nouvelle session printemps de yoga **débutant le 23 avril jusqu'au 24 juin** prochain. (Durée 10 semaines)

Coût : 150 \$ taxes incluses

556, chemin du Chenal-du-Moine  
Sainte-Anne-de-Sorel

Information : 450 908-0940

## UNE BELLE RÉUSSITE POUR L'OUVERTURE DU DÉFI SANTÉ!

C'est plus d'une trentaine de futures vedettes d'hockey qui sont venus démon-

trer leurs talents, accompagnés de plusieurs spectateurs.

C'est sous les conseils et avec la participation d'Adam Bourque, capitaine des Éperviers de Sorel, et de Charles Tremblay, que le match amical s'est déroulé!

**Le Défi santé 2019** invite les gens des municipalités à bouger davantage en avril.

Différentes activités bénévoles sont offertes tout au long du mois pour toutes les catégories d'âge. Différents prix sont tirés parmi les inscriptions faites sur le site [defisante.ca](http://defisante.ca).

**Merci aux membres du Conseil municipal ainsi qu'au Comité des Loisirs pour leur implication.**





## S.O.S. STATION DE POMPAGE

Le réseau d'égout municipal fonctionne par un système de pompage jusqu'à la station d'épuration régionale située sur le territoire de Sorel-Tracy.

Notre municipalité contribue financièrement à la Régie d'assainissement des Eaux Richelieu/Saint-Laurent en payant une quote-part.

**AFIN DE MAINTENIR LE BON FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT ET DES STATIONS DE POMPAGE, IL EST STRICTEMENT DÉFENDU de jeter à la toilette des objets divers tels que :**

- gants de caoutchouc
- guenilles
- condoms
- bandes élastiques
- soie dentaire
- serviettes de soins personnels et pour bébés
- couches jetables
- coton-tige
- tampons



**SVP, jeter ces objets aux poubelles !**

**TOUS CES ITEMS ENDOMMAGENT SÉRIEUSEMENT LES STATIONS DE POMPAGE.** La réparation des stations entraîne des coûts élevés et occasionne parfois une interruption ou un **ralentissement du service** du réseau d'égout.

Finalement ce sont les citoyens qui paient la note des réparations et qui en subissent les conséquences dans leurs maisons.

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION !**



## **INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU ÉLECTRONIQUES**

Les employés des Travaux publics poursuivront leur travail d'installation des compteurs d'eau électroniques dans les résidences de la municipalité.

Ces compteurs d'eau de *nouvelle génération* permettront d'obtenir une lecture juste et équitable, et ce, sans dérangement pour le citoyen.



## **OPÉRATION – QUALITÉ – PRÉVENTION**

**Inspection des bornes d'incendie  
13, 14 et 15 mai 2019  
de 8 h à 16 h 30**

Comme à chaque année, la municipalité se doit d'effectuer l'inspection de ses bornes d'incendie de l'ensemble de la municipalité.

### **POURQUOI?**

Cette opération permet de s'assurer de la qualité de notre réseau de protection incendie.

Lors de ces inspections, le débit d'eau peut être augmenté momentanément dans le réseau et l'eau souillée est expulsée par les bornes d'incendie.

Ces travaux peuvent causer une baisse temporaire de la pression ou même une fermeture temporaire d'alimentation d'eau potable ainsi qu'une légère coloration de cette dernière. Lors cette période, il est recommandé de vérifier si l'eau est colorée avant de l'utiliser.

### **QUE FAIRE EN CAS D'EAU ROUILLÉE?**

La municipalité vous conseille d'ouvrir le robinet d'eau froide et de laisser couler jusqu'à ce que l'eau redevenue incolore.

N'oubliez pas également de vérifier l'eau de toute unité fonctionnant à l'eau avant de l'utiliser.

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Vous pouvez effectuer le lavage des tissus et de la vaisselle en dehors des heures de nettoyage **soit de 18 h à 7 h 30.** Également, nous vous recommandons de ne pas utiliser d'eau de javel qui a pour effet de fixer la rouille dans les tissus.

Nous nous excusons des inconvénients causés par cette opération et vous remercions de votre précieuse collaboration.

*Le directeur général, Maxime Dauplaise*



**Pour tout  
renseignement :  
450 742-1616**

## **COMPOST « GRATUIT »**

Il y aura distribution de compost  
**SAMEDI 18 MAI 2019**

**OÙ :** au Centre Germaine-Guèvremont,  
748, chemin du Chenal-du-Moine

**QUAND :** dès 8 h 30 jusqu'à épuisement des stocks

\* *Preuve de résidence requise. Limite de 5 contenants de 20 litres.*



**Apportez-vos  
contenants et vos pelles !**

## BRAVO À MAUDE FRAPPIER

Maude Frappier est âgé de 12 ans. Elle patine pour le CPA Sorel-Tracy depuis l'âge de 4 ans. Depuis juin passé, elle s'entraîne au centre élite Boucherville en Sport-Études.

Cette année, Maude a participé à 10 compétitions de niveau juvénile et à chaque fois, elle est montée sur le podium.

Notamment aux jeux du Québec où Maude a remporté la médaille d'or en fracassant un nouveau record de pointage.

Maude continue de travailler fort avec deux nouveaux solos en pré-novice dans le but de se tailler une place parmi les meilleurs au Québec pour participer à une première compétition de niveau nationale qui se déroulera en novembre prochain en Alberta.



*Crédit photo: Pascal Cournoyer/ Journal Les 2 Rives*

## BRAVO À MEGAN CHICOINE

*Vice-Championne au championnat provincial Star*

Megan Chicoine, de Sainte-Anne de Sorel, s'est classée 2<sup>e</sup> au Championnat provincial Star en patinage artistique en remportant la médaille d'argent.

Elle s'entraîne au club d'ESG Drummond St-Cyrille avec ses entraîneurs, Marie-France Péloquin, Marie-France Fortier et Marie-Andrée Clouthier. Megan a eu une belle saison cette année, elle s'est classée 1<sup>re</sup> à la finale régionale Richelieu-Yamaska, ce qui l'a qualifiée pour le championnat provincial Star.

C'est le 17 mars dernier, parmi les 45 meilleures patineuses de sa catégorie, provenant de toutes les régions du Québec que Megan s'est démarquée, en battant son record personnel et en dépassant ses objectifs de l'année.



## LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (QUÉBEC) EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES!



L'unité 22 (Sorel-Tracy) de la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne est à la recherche de nouveaux membres pour ces missions de recherche et sauvetage. Vous êtes un navigateur d'expérience, retraité, intéressé à aider votre communauté? Devenez bénévole pour la Garde Côtière Auxiliaire Canadienne (Québec)! Nous sommes un organisme sans but lucratif créé par la Garde Côtière Canadienne en 1978. Les membres sont tous bénévoles et donnent de leur temps pour assurer la sécurité sur les plans d'eau et effectuer des missions de recherche et sauvetage. Nous sommes maintenant 650 membres regroupés en 55 unités sur le territoire québécois.

### Les qualités recherchées chez nos membres sont :

- La connaissance et l'intérêt pour la navigation
- Posséder une carte de conducteur d'embarcation et un certificat d'opérateur radio VHF maritime
- Avoir une certaine disponibilité durant la saison de navigation
- Habiter le territoire entourant Sorel-Tracy
- Ne pas avoir de dossier criminel
- Être prêt à suivre le programme de formation de la GCAC (Q) incluant un certificat de premiers soins
- Il est important de pouvoir travailler en équipe

Pour plus d'information ou pour joindre notre équipe, veuillez contacter Monsieur Hugo Saint-Laurent, adjoint ressources humaines au 514 943-9196 (lundi au vendredi entre 9 h et 16 h) ou encore au [www.gcac-q.ca](http://www.gcac-q.ca)

## Décès d'une citoyenne centenaire de Sainte-Anne-de-Sorel



Madame Claire Chrétien Provençal, épouse de feu Robert Provençal, célébrait son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance, le 21 mars dernier. Claire et Robert, originaires de Sorel, établis à Sainte-Anne-de-Sorel depuis 1973, ont eu cinq enfants, Richard, Manon, Claudette, Francine et Michel. Amoureuse du fleuve et de ses îles, elle ne comptait plus les bateaux qu'elle a vu passer de sa fenêtre de la rue Milette au fil du temps. Claire et Robert ont également eu deux chalets dont un sur l'Île aux Corbeaux.

### Anecdote :

Étant donné que les parents de notre maman avaient un chalet sur l'île aux Corbeaux depuis toute petite, elle venait en bateau, avec ses parents, frères et sœurs assister à la messe à l'église Sainte-Anne, le dimanche matin.

C'est avec joie et gratitude que ses enfants et le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel lui souhaitaient un heureux anniversaire le 21 mars dernier, et malheureusement, Mme Chrétien décédait le lendemain de son 100<sup>e</sup> anniversaire.

*Ses enfants et Michel Péloquin, maire*

## BAZAR AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

Vous pouvez vous départir de vos objets en bon état (vêtements, vaisselle, livres, etc.) en venant les déposer dans la boîte située sous l'escalier de la sacristie.



### Heures d'ouverture du bazar :

Tous les mercredis en après-midi de 11 h à 16 h  
Tous les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois de 11 h 30 à 15 h 30



### GYMNASTIQUE ACTIVE

Des cours de gymnastique active sont offerts pour une 5<sup>e</sup> année au cours des mois de mai et juin sur le terrain de la municipalité. Les cours se donneront à tous les lundis et mercredis de 9 h à 10 h, du 29 avril au 24 juillet 2019. Ces cours sont gratuits!

D'autres cours seront aussi offerts pour la session d'automne 2019, du 23 septembre au 16 décembre à tous les lundis et mercredis. Les personnes intéressées pourront s'inscrire lors de la période d'inscription de la commission scolaire.

**Pour informations; 450 742-7246**



### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION PIERRE-DE SAUREL

Dans le cadre de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8), un nouvel Office municipal d'habitation, issu d'une fusion entre les Offices d'habitation de *Massueville, Yamaska, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert et Sorel-Tracy* qui comprend divers secteurs, a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Compte tenu de ce fait, il est maintenant possible pour les résidents de ces municipalités de s'inscrire sur la liste de requérants pour un logement subventionné (HLM) dans l'un ou l'autre des secteurs mentionnés ci-haut.

Évidemment, certains critères se doivent d'être respectés pour avoir le privilège d'obtenir un logement subventionné.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec nous et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Office municipal d'habitation  
**Pierre-De Saurel**  
264, rue Robidoux  
Sorel-Tracy, QC J3P 7Y2  
**Tél : 450 743-0033**



### SERVICE DE LA POPOTE ROULANTE

Le service de livraison de repas à domicile « La Popote Roulante » couvre toute la municipalité.

Le Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour être capable de maintenir ce service dans notre municipalité.

Pour obtenir le service de « La Popote Roulante » ou pour être bénévole : composer le 450 743-4310 pour plus de renseignements.



## VOYAGES 2019

### Section magasinage

- **7 mai**, Place Rosemère, souper Scores, Boucherville
- **4 juin**, Fairview Pointe-Claire, souper Vieux Duluth

### Section Casino

- **20 mai**, Montréal
- **22 mai**, Montréal, Casino et spectacle, Hommage à Ginette Reno avec Nancy Fortin
- **17 juin**, Montréal

### Musique et spectacle

- **3 mai**, Saint-Hyacinthe, spectacle Gentleman Forever, Formi-formidable avec Garou, Corneille, Roch Voisine

**Pour plus de renseignements au sujet de ces voyages et pour les réservations, vous pouvez communiquer au numéro suivant : 450 742-7246.**

**Tous ces voyages sont sujets à annulation si le nombre de participants est insuffisant.**

## SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



**Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30**

**Réservation obligatoire la veille du départ avant midi**

**Pour plus d'informations : 450 746-7827**

<https://mrcpierredesaurel.com/developpement-regional/organismes/stacr/adapte>

**AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!**



SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC Pierre-De Saurel



# Brunch des Aînés

Les personnes âgées et retraitées de la municipalité sont invitées à participer à un déjeuner rencontre.

**Quand:** Dimanche le 5 mai 2019 à 11 h 30

**Où :** Club de golf les Dunes  
12000 chemin Saint-Roch  
à Sorel-Tracy

**Coût :** 10 \$

**Invité :** M<sup>e</sup> Patrick Lesieur, notaire et  
conseiller juridique

Les personnes qui désirent assister à ce déjeuner doivent confirmer leur présence avant le 3 mai avec Chantal Laferrière au 450 742-1616.



## SERVICES À LA POPULATION

- Association des aidants naturels du Bas-Richelieu ..... 450 730-0880
- Association Vivre et Vieillir Chez Soi ..... 450 743-1584
- Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu ..... 450 743-4310
- Coop de solidarité en entretien ménager..... 450 743-9181
- Regroupement pour la santé des aînés Pierre-De Saurel..... 450 855-3737
- Atelier Je suis capable (cuisine collective)..... 450 855-3533
- ACEF Montérégie est (sensibilisation et aide aux consommateurs au sujet du budget, endettement, logement) .... 450 908-0929

- La Porte du Passant (cafétéria communautaire) ..... 450 743-4803
- Maison Le Passeur (aide aux hommes en difficulté) ..... 450 743-8403
- Maison La Margelle (personne avec des problèmes de consommation d'alcool, drogue, médicaments et jeux) ..... 450 746-2788
- Maison la Source (femmes victimes de violence) ..... 450 743-2821
- Le GEST (groupe d'entraide Sorel-Tracy) ..... 450 746-5611

## SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF TAXIBUS À SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Information :  
450 743-3336



[www.mrcpierredesaurel.com/taxibus](http://www.mrcpierredesaurel.com/taxibus)



## PUBLICITÉ

**AVRIL**

**MOIS DE LA JONQUILLE**  
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE  
DU CANCER



ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec

Québec

## FEMME DE MÉNAGE

Résidentiel - Commercial  
Maison en construction  
Maison/appartement à  
vendre ou à louer

Soumission gratuite

**Julie Brouillard**  
**450.808.4240**

Référence sur demande





# RESTO L.P



Situé au parc Constant-Plante, anciennement la Grange du Survenant



## OUVERTURE OFFICIELLE MAI 2019

**JEUDI AU DIMANCHE de 11 h 30 à 20 h**

**COMMANDE PAR TÉLÉPHONE : 450 855-4470**

*Spécialité : chips maison*



\*\*\*SI PLUIE, FERMÉ POUR LA JOURNÉE

\*\*\*Fermeture pour la fin de saison 1<sup>er</sup> septembre 2019

**MERCI ET BONNE SAISON À VOUS TOUS!!!**

*Resto L.P., nous sommes une entreprise qui se déplace de ville en ville depuis plus de 30 ans!*

Courriel : r.tremblay89@videotron.ca

## FESTIVAL COUNTRY 2019 12 AU 16 JUIN

1685, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel



Charles Lemieux

Daniel Dan

Eddy Moura

Patricia Caron

Annie Duguay

André Varin

Guyline Vachon

Katy Bessette

Alain Ouellet

Jessica Cloutier

Luc Tremblay

Carmen Dessureault

Alfonso Marotta

Carl Cadorette

Nathaly Carbonneau

André Barrault

Steeve Desmarais

Gilles Salvas

J.C. Harrison

**Bienvenue à tous! Forfait disponible 5 jours : 60\$**



Laurie LeBlanc et ses musiciens



David Bernatchez



Dani Daraiche



Annie Duguay  
Lancement de CD, jeudi le 13 juin, 19h



Phil Denault

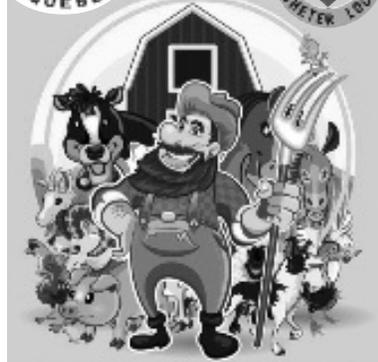


Chantal Rousseau

450 880-5775 • 450 808-9265 • [www.countrysteanne.com](http://www.countrysteanne.com)

# LA FERME DU BARBU

DÉPOSITAIRE DE MOULÉE POUR ANIMAUX ET  
PRODUCTEUR D'AIL DU QUÉBEC



Moulée de qualité  
pour tous les  
animaux de  
basse-cour

Journée poules  
pondeuses :  
14 mai -19 juin

Aussi disponible

- Poulaillers
- Mangeoires
- Abreuvoirs
- Ripe de bois
- Foin paille
- Et beaucoup plus



Visitez notre page Facebook la ferme  
du barbu pour plus d'informations et  
pour voir tous nos produits disponibles

**(450) 880-5198 / (450) 742-5198**  
1968, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel



**CAPS**

Centre Animalier  
Pierre-De Saurel

## CAPS – CENTRE ANIMALIER PIERRE-DE SAUREL

1681, route Marie-Victorin, local 109  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 4R4

**POUR SIGNALER UN CHIEN TROUVÉ  
OU UN CHIEN PERDU**

Composer **450 746-7272** pour  
rejoindre le service de contrôle canin.

COURRIEL : securite.caps@gmail.com

<http://centreanimalier.ca/services>

# Votre guide de préparation aux urgences



**72**  
HEURES

VOTRE FAMILLE  
EST-ELLE PRÊTE?

[www.preparez-vous.gc.ca](http://www.preparez-vous.gc.ca)

Sécurité publique / Public Safety  
Canada

Canada

## SITUATION D'URGENCE

### Fuite d'eau, problème d'égout

En dehors des heures normales de bureau  
ou lors de la fin de semaine pour signaler un  
problème d'égout, une fuite d'eau ou toute  
autre situation d'urgence :

Composer le :

**310-4141**

(sans code régional)

Afin d'obtenir  
l'assistance  
policière de  
la Sûreté  
du Québec.



# TERRAINS DE JEUX DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

## INSCRIPTIONS 2019

**Date :** Les 13 et 14 mai 2019

**De :** 9 h à 12 h, 13 h à 16 h 30 et 17 h à 19 h

**Lieu :** Au bureau municipal, 1685, chemin du Chenal-du-Moine

**Début des terrains de jeux :** Le mardi 25 juin 2019

**Fin des terrains de jeux :** Le vendredi 9 août 2019



**Durée :** 7 semaines

<b>Catégorie</b>	<b>Option 1</b> Terrains de jeux seulement	<b>Option 2</b> Terrain de jeux avec service de garde	<b>Option 3</b> Service de garde à l'heure
<b>5*-12 ans</b>	Lundi au vendredi 9 h à 15 h 30	Lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h	Lundi au vendredi 7 h 30 à 9 h 12 h à 13 h 15 h 30 à 18 h
<b>TARIF</b>	1 <sup>er</sup> enfant : 180 \$ 2 <sup>e</sup> enfant : 150 \$ 3 <sup>e</sup> enfant : gratuit	1 <sup>er</sup> enfant : 300 \$ 2 <sup>e</sup> enfant : 250 \$ 3 <sup>e</sup> enfant : gratuit	5 \$ de l'heure Payable le jour même au responsable des Terr. Jeux

**\*IMPORTANT :** Pour s'inscrire tous les enfants doivent avoir complété leur maternelle.

Les terrains de jeux s'adressent uniquement aux résidents et/ou aux élèves de l'école Sainte-Anne-les-Îles.

Pour être valide les frais d'inscription doivent être acquittés en entier au plus tard le 14 mai 2019.

**\*\*\* Apportez la carte d'assurance-maladie de votre enfant lors de l'inscription\*\*\***

